

Google ne veut pas flouter nos prisons



Le Vif/L'Express - 23 Jan. 2020

Seite 16

Le Code pénal punit les photographies des sites et bâtiments militaires sans autorisation préalable. Mais il n'existe aucun projet ni proposition de loi créant une base légale équivalente pour les prisons et les palais de justice, constate Kattrin Jadin. La députée MR déplore ainsi que nos prisons soient « nettement visibles sur Google Earth ». Depuis plus d'un an, les autorités belges demandent pourtant à Google de flouter les images des prisons, pour des raisons de sécurité. Le ministère de la Justice confirme que, malgré cette absence de base légale, l'administration pénitentiaire a encore adressé un courrier à Google Belgium, en janvier 2019, afin qu'elle floute certains sites. Chaque fois, la société américaine demande à la Belgique d'étayer la requête en mentionnant une base juridique... Il faudra sans doute attendre un gouvernement de plein exercice pour légiférer.

M. LA.

Copyright © 2020 Roularta Media Group. Alle Rechte vorbehalten